



Remise des prix 2022

Discours de Thomas Sprecher pour l'ouverture

Cérémonie de remise des prix du 25 octobre 2022 - Discours pour l'ouverture

Mesdames et Messieurs, chers lauréat.es, cher.es ami.es

Au nom de notre Conseil de fondation et de la direction de Créativité au Troisième Âge, je vous souhaite la bienvenue à cette cérémonie de remise des prix. Dans l'histoire de la fondation, cette cérémonie a toujours été le point culminant du concours. Elle l'est encore aujourd'hui.

La première cérémonie de remise des prix a eu lieu en octobre 1992. Elle a été suivie de cérémonies régulièrement organisée tous les deux ans. Chaque fois, dix à douze participant.es recevaient un prix et une vingtaine d'entre eux se voyaient remettre une mention d'honneur.

Il y a deux ans, malheureusement, nous avons dû annuler cette cérémonie pour cause de pandémie. Croyez-moi : non seulement les lauréat.es, mais aussi nous tous, de la fondation, l'avons extrêmement regretté. Nous sommes d'autant plus heureux de pouvoir à nouveau organiser une remise de prix après quatre ans. Dans l'histoire de la fondation, il s'agit du 16e concours et de la 15e cérémonie.

Je me réjouis tout particulièrement de votre participation. Par votre présence, vous rendez hommage aux lauréat.es, mais au-delà d'eux, à tous ceux et à toutes celles qui ont participé à notre concours.

Pour la 16e édition du concours, 551 travaux nous sont parvenus, 224 provenaient de Suisse, et donc la majorité, de l'étranger. L'origine géographique des travaux est pour nous aussi peu importante que la nationalité des participant.es. Le participant le plus âgé est né en 1924, il a donc 98 ans.

Ceci m'amène à quelques remarques générales. Ces derniers mois et semaines, nous avons été confrontés à plusieurs reprises au thème de la vieillesse. En politique et dans la société, nous avons discuté et voté sur la question de savoir si l'âge de la retraite des femmes devait être relevé à 65 ans. A l'origine, il était fixé à 70 ans, une mesure introduite par le chancelier allemand Otto von Bismarck au début des années 1880. Il s'agissait alors de créer un système de sécurité sociale, et il fallait pour cela décider à partir de quand on avait droit à une pension de retraite. Il y a plus de cent ans, en janvier 1916, l'âge pour bénéficier d'une pension a été abaissé à 65 ans. Rappelons qu'à l'époque, seuls trois personnes sur dix atteignaient cet âge.

Entre-temps, l'espérance de vie s'est considérablement allongée. Il faut s'en féliciter comme d'un progrès et d'une chance, et ne pas le rejeter avec le terme cru de "vieillesse". Aujourd'hui, à 65 ans, on n'est plus aussi vieux qu'en 1916. Ce changement, ainsi que les discussions à ce sujet, montrent que la vieillesse a des aspects très différents : juridiques, biologiques et médicaux, mais aussi psychologiques et culturels. En tant que construction culturelle, la vieillesse est changeante. Je suis convaincu que de telles transformations auront également lieu dans les décennies à venir. L'image de la vieillesse, mais aussi du vieillissement, continuera à évoluer.

Et c'est là que notre fondation intervient et veut provoquer des changements. Notre message est le suivant : il n'y a aucune raison d'arrêter ses activités intellectuelles et physiques simplement parce que l'on vieillit. Il n'y a aucune raison de se laisser aller. Vieillir n'est pas une

performance et ne peut pas non plus être le but de la vie. Mais c'est un exploit de rester actif dans la vieillesse, même si des forces déclinantes rendent cela difficile, et de contrecarrer ce déclin par un entraînement mental et physique ininterrompu. C'est une performance que de mener une vie qui accepte les limites physiques de la vieillesse, sans lui imposer de restrictions supplémentaires qui lui seraient préjudiciables. Il y a beaucoup de discours sur la vieillesse. Ils ne doivent pas trop nous impressionner et, au-delà de tous les euphémismes, il faut avoir le courage de faire quelque chose de sa vie, c'est-à-dire de sa vieillesse - comme de tout âge. Nous devons accepter les changements biologiques, les limitations physiques, mais pas nécessairement les conventions sociales dépassées. Chaque génération doit renégocier ce qu'est la vieillesse et c'est au fond à chacun et à chacune de la définir pour soi-même.

Voilà pour la vieillesse. Mais que signifie la créativité ? Et comment la définir ? Il vous intéressera peut-être de savoir de quelle manière votre travail a été choisi. Je vais donc vous parler de l'activité de notre Conseil de fondation.

Lorsqu'un nouveau concours commence, les premiers travaux arrivent au compte-gouttes et recouvrent les tables du secrétariat. Notre vice-président, Alfred Baumgartner, fait office de plaque tournante. Il procède à un premier tri et vérifie pour chaque œuvre si elle entre en ligne de compte pour une distinction, et si oui, s'il faut faire appel à des experts externes et, le cas échéant, à qui.

Commence alors pour le Conseil de fondation un travail de lecture intensif qui dure environ un an. Les membres du Conseil de fondation font part de leurs impressions par écrit et font une proposition sur la manière dont l'œuvre doit être traitée.

Celui qui reçoit une œuvre à évaluer reçoit également les expertises externes et internes déjà réalisées et peut donc s'y référer. Mais notre Conseil de fondation est doté de personnalités qui n'hésitent pas à émettre des jugements concis indépendamment de tous les autres. Tous les ouvrages qui entrent en ligne de compte pour une distinction sont lus par de nombreux membres.

Et au bout d'un an environ, leur liste est plus ou moins connue. Le Conseil de la fondation se réunit alors pour plusieurs séances de travail, au cours desquelles les discussions sont très animées. Ce qui est agréable, c'est qu'aucun bloc ne s'oppose. Le groupe des partisans et le groupe des critiques se recomposent différemment pour chaque œuvre. Tout le monde se dispute avec tout le monde.

Parfois, il arrive aussi que quelqu'un change de camp. Les membres du Conseil de fondation peuvent changer d'avis lorsqu'ils entendent de nouveaux arguments. Moi aussi, j'ai appris à plusieurs reprises et j'ai changé d'avis. Une œuvre ne doit pas être jugée uniquement pour elle-même, elle doit être comparée à d'autres œuvres dans ce concours, et il peut arriver qu'un recueil de poèmes doive être éliminé, bien qu'il soit bon en soi, parce que deux autres recueils de poèmes ont également été envoyés, et qu'ils sont encore meilleurs.

Ensuite, le travail du Conseil de fondation est en principe terminé et il peut se réjouir à l'avance de la cérémonie de remise des prix.

Ce qui me vient toujours à l'esprit, et ce dont nous discutons également au sein du Conseil de fondation, c'est la question de savoir à quel point notre sélection est justifiée. Ce qui est sûr,

c'est que nous essayons de la rendre aussi objective que possible. Le jugement ne repose pas sur une seule personne, mais sur un grand nombre d'avis. Il peut arriver que quelqu'un soit de mauvaise humeur en lisant et qu'il juge alors une œuvre de manière plus critique qu'elle ne le mérite. Mais il est peu probable que tout le Conseil de fondation soit de mauvaise humeur à la lecture de cette œuvre. Et si c'est le cas, c'est probablement à cause de cette œuvre ! Je peux vous assurer, chers lauréates et lauréats, que ce n'est pas le cas de votre œuvre. Elle n'est pas récompensée par hasard. Elle a été examinée à plusieurs reprises, sous différents angles et par de nombreuses paires d'yeux expérimentés, et elle a passé toutes les épreuves avec succès.

Je remercie chaleureusement les membres du Conseil de la fondation, les collaboratrices du secrétariat et également les évaluateurs externes pour leur travail précieux, voire indispensable.
